

Guide de l'étudiant

Mot du doyen

Cher étudiant,

Voici le nouveau guide de la faculté de médecine dentaire de Monastir, rédigé pour répondre à l'attente des étudiants ayant choisi de suivre des études de médecine dentaire et ceux ayant réussi au cours national de réorientation. Je saisis l'occasion pour leur présenter mes sincères félicitations.

C'est un guide présente les études à la faculté de médecine dentaire qui est l'unique faculté dans notre pays et dont le rayonnement franchit nos frontières.

Elle est riche de son corps d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de ses praticiens hospitaliers répartis entre Monastir, Sousse et Tunis, de ses unités et laboratoires de recherche et son corps administratif dévoué à sa bonne marche.

Mais, elle est surtout riche de ses étudiants conscients de l'avenir et de la qualité de la santé bucco-dentaire de demain, composant essentiel du bien-être de nos concitoyens et donc de la société.

Vous trouverez, tout au long de ce guide, les informations nécessaires au déroulement de votre scolarité, sans oublier quelques moments de détente qu'offre l'activité culturelle et sportive, qui vous permettra de faciliter les contrats et fructifier les échanges et un cadre plus rassurant dans la ville de Monastir, ville agréable et plaisante.

En poursuivant vos études à la faculté de médecine dentaire de Monastir, vous serez assuré de recevoir une formation résolument tournée vers l'humanisme et la science, bien adaptée aux exigences d'un système de santé hiérarchisé et multidisciplinaire, mais très complémentaire.

Former, à l'instar des autres facultés médicale, des professionnels de la santé compétents, humanistes, adaptables et capables de se bonne chance et bonne année universitaire 2005/2006.

Le doyen:

Prof. Abdellatif Abid

Présentation de la faculté

Composante de l'université de Monastir, la faculté de médecine dentaire de Monastir a été créée par la loi 75-71 du 14 novembre 1975.

Elle est l'unique faculté de médecine dentaire dans notre pays.

Au cours de l'année universitaire 2005-2006, plus de 1300 étudiants y sont inscrits alors qu'ils n'étaient que 50 en 1975-1976. De même, à ce jour, 1903 diplômes de docteur en médecine dentaire ont été délivrés, alors que le nombre d'enseignants à plein temps n'a atteint que 72.

La faculté de médecine dentaire de Monastir dispose d'infrastructures modernes, dignes d'une faculté de médecine dentaire du troisième millénaire.

D'une superficie de près de 5000 m² ? Elle comporte:

- Trois amphithéâtres propres à elle
- Trois amphithéâtres en commun avec la faculté de pharmacie
- Huit laboratoires d'enseignement (anatomie, histologie, biologie moléculaire et cellulaire, informatique, physiologie, chimie, biochimie, microbiologie) et un laboratoire de recherche sur les substances biologiquement compatibles
- Neuf salles de travaux pratiques : prothèse conjointe, prothèse partielle amovible, prothèse totale, odontologie conservatrice, anatomie générale, anatomie dentaire, biomatériaux, chimie, biochimie
- Huit unités de recherche : orthodontie et croissance, piézologie, biomatériaux et biotechnologie, odontologie conservatrice et endodontie, épidémiologie, et prévention des pathologies bucco-dentaires, odontologie conservatrice, occlusodontie, alcaloïdes et didelphoïdes bioactifs naturels
- Une bibliothèque
- Deux salles d'internet
- Un espace à vocation culturelle et de loisirs
- Un terrain de stage clinique pour les résidents, les internes et les étudiants de 5^{ème} et de 4^{ème} année : la clinique hospitalo-universitaire d'odontologie qui

comprend huit services, ainsi que trois autres services hospitalo-universitaire aux CHU Farhat Hached de Sousse, la Rabta de Tunis et à l'hôpital militaire principal d'instruction de Tunis

Administration

Doyen: Professeur Abdelatif Abid

Secrétaire générale: Mme Raoudha Bouzgarrou

Service de la scolarité: Mr Mohamed Moatemri

Planification des cours: Mr Bouraoui Khalifa

Bibliothèque: Mlle Fatma Belhaj

Service de l'internet: Mr Mokhtar Sghaîr

Service financier: Mr Béchir Bouazzi

Agent comptable: Mr Salem Boudriga

Service de l'équipement: Mr Abdelmalek Yahia

Service de reprographie: Mr Mohsen Boudokhane

Guide de l'étudiant

Corps enseignant: Département d'Odontologie Chirurgicale

Médecine et Chirurgie Buccales	Mohamed Habib	P.H.U
	Hamdi	P.H.U
	Jamil Selmi	P.H.U
	Souha Boudegga	M.C.A
	Mohamed Bassem Khattach	M.C.A
	Mohammed ben khélifa	A.H.U
	Ikdam Blouza	A.H.U
	Lamia Oualha	
	Hager Hentati	
Parodontologie	Ridha M'barek	P.H.U
	<u>Leila Guezquez</u>	P.H.U
	Sofiène Turki	P.H.U

P.H.U: Professeur hospitalo-universitaire

P.U: Professeur universitaire

M.C.A: Maître de conférence Agrégé

M.C: Maître de conférence

A.H.U: Assistant Hospitalo- universitaire

M.A: Maître Assistant de l'enseignement secondaire

En gras: Chef de service

Souligné: Directeur de département

Guide de l'étudiant

Conseil Scientifique

Doyen: Abdellatif Abid

Secrétaire général: Raoudha Bouzgarrou

Collège A: Féthi Maâtouk, Abdellatif Boughzala, Hédia Ben Ghénaïa, Med Ali Bouzidi, Leila Chékir

Collège B: Fétiha khémis, Samir Tobji, lamia Oualha, Moncef Omezzine

Directeurs de département: Monia Dhidad, Hichem Ghédira, Leila Guezguez

Institutions: Direction régionale de la santé publique, conseil régional ordre des médecins dentistes, marie de Monastir, conseil consultatif de la recherche scientifique et de la technologie, direction régionale des affaires sociales

Etudiants: Nouha Rouchou, selma sakly Amira ben Mansour

Commissions:

- Recherche et coopération
- Stages
- Bibliothèque
- Résidanat
- Thèses
- Publications et information
- Réflexion et rénovation universitaire
- Pédagogie et formation continue

Le régime des études en médecins dentaire

Les études en vue de l'obtention du diplôme d'état de docteur en médecine dentaire durent six (06) années, réparties en deux cycles:

- Un premier cycle de deux (02) ans
- Un deuxième cycle de trois (03) ans, plus un stage interné d'une année

Ces études sont organisées par disciplines, modules et certificats mono disciplinaires et pluridisciplinaires qui sont dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) ainsi que des stages. La présence aux TP aux TD ainsi qu'aux stages est obligatoire. Les modalités de contrôle de l'assiduité et les sanctions qui en découlent sont définies comme suit:

1. Travaux pratiques et travaux dirigés

- Jusqu'à 6 séances 1 absence tolérée
- De 7 à 12 séances 02 absences tolérées
- Au delà de 12 séances 03 absences tolérés

En cas de dépassement du nombre d'absences tolérées, l'étudiant n'est pas travaux pratique, de la session principale. Il ne peut se présenter à travaux pratiques, de la session principale. Il ne peut se présenter à cette épreuve, à la session de rattrapage, qu'après avoir participé aux séances de révision programmées. Toutefois, l'étudiant ayant dépassé 05 absences n'est pas autorisé à se présenter aux examens de l'épreuve concernée des deux sessions.

2.Stages: le nombre d'absences tolérées est de 2 pour chacun des stages suivants:

- Première année du P.C.E.M.D : stage de soins infirmiers
- Deuxième année du P.C.E.M.D : tous les stages
- Troisième année du P.C.E.M.D : les stages semestriels

Le nombre d'absences tolérées est de 3 pour chacun des stages suivants: Troisième année du P.C.E.M.D: les stages annuels.

En cas de dépassement du nombre tolérées, l'étudiant concerné n'est pas autorisé à se présenter à l'examen du stage correspondant à la session principale, il ne peut se présenter à cette épreuve, à la session principale, il ne peut se présenter à cette épreuve, à la session de rattrapage, qu'après avoir effectué une période de stage équivalente au nombre de séances manquées. Toutefois, l'étudiant ayant dépassé 05 absences n'est pas autorisé à se présenter aux examens de stage concerné des deux sessions de l'année universitaire. L'étudiant n'ayant pas validé son stage durant l'année universitaire en cours aura la possibilité, en cas de réussite, de le faire au cours de l'année universitaire suivante.

Organigramme des enseignants et des examens (MD1)

Première année du premier cycle (1ère P.C.E.M.D)

Code	Matière	Charge horaire annuelle		
		C	TD	TP
D1	Biochimique	40	10	20
D2	Anatomie générale	70		26
D3	Anatomie dentaire	30	15	75
D4	Physiologie générale	40	10	10
M1	Physique	30		
	Biophysique	35	10	

M2	Chimie organique	20	10	
	Chimie générale et minérale	20	10	18
M3	Cytologie, biologie cellulaire	40		
	et moléc génétique	20		16
M4	Embryologie	30		
	Histologie	30		16
M5	Biostatistiques	20		
	Informatique	10		
	Prévention et économie de la santé	10	14	
M6	Histoire et philosophie des sciences	20		
M7	Anglais	30		
Volume horaire total		475	79	181

N.B: Le coefficient de chaque épreuve pratique est un (1).

Organigramme des enseignants et des examens (MD2)

Deuxième année du premier cycle (2ème P.C.E.M.D)

Code	Disciplines et modules	Charge horaire annuelle		
		C	TD	TP
D1	Biophysique	34	10	
D2	Biochimique	30	10	10
D3	Anatomie cervio-faciale	50		26
D4	Biomatériaux	30		12
D5	Odontologie conservatrice	50		75
D6	Prothèse conjointe	25		75
D7	Prothèse partielle amovible	25		60
M1	Embryologie bucco-dentaire	10		
	Histologie bucco-dentaire	25		16
M2	Physiologie générale	40		
	Physiologie Oro-faciale	10		12
M3	Hématologie	20		
	Oncologie	15		
M4	Techniques 1ers secours & oxilogie	20		10
M5	Bioéthique	10		
	Psychologie	20		
M6	Anglais	30		
Volume horaire total		444		296

N.B: Le coefficient de chaque épreuve pratique est un (1).

Organigramme des enseignants et des examens (MD3)

Première année du deuxième cycle (1ère D.C.E.M.D.)

Code	Disciplines et modules	Charge horaire annuelle		
		C	TD	TP
D1	Sémiologie clin & Pathologie Médicale	40		
D2	Anatomie Pathologique	20	10	
D3	Higiène et Prévention	20		
D4	Pharmacologie	40		
D5	Anesthésiologie	30		
D6	Physiol bucco-dentaire & Anat fonctelle	40		15
D7	Bactériologie & Virologie	40		10
D8	Immunologie	20		
D9	Biomatériaux	25		
D10	Odontologie conservatrice	50		75
D11	Prothèse partielle amovible	28	15	75
D12	Prothèse conjointe	25		
D13	Prothèse totale	35		
D14	Médecine & Chirurgie buccales	40		
D15	Paradontologie	30		
D16	O.D.F & croissance et Développement	28		
M1	Anglais	30		
Volume horaire total		541	25	250

N.B: Le coefficient de chaque épreuve pratique est un (1).

Organigramme des enseignants et des examens (MD4)

Deuxième Année du Deuxième Cycle (2ème D.C.E.M.D.)

Code	Certificat et modules	Charge horaire annuelle		
		C	TD	CI
CM1	Odontologie conservatrice	50		39
CM2	Prothèse conjointe	35		39
CM3	Prothèse partielle amovible	26		39
CM4	Prothèse totale	32		
CM5	Parodontologie	32		39
CM6	Médecine et Chirurgie buccales	50		39
CM7	Pédodontie- Prévention	50		39
CM8	Orthopédie dento-faciale	40	38	
CP1	Imagerie Médicale	30		
	Antonomie Pathologique	30		
	Sémiologie clin & Pathologie Chirurgicale	40		
CP2	Psychologie	20		
	Gérodontologie	12		
	Occlusodontie	12		
M1	Anglais	12		

Volume horaire total	489	38	234
-----------------------------	-----	----	-----

N.B: Les stages cliniques sont semestriels.

Organigramme des enseignants et des examens (MD5)

Troisième Année du Deuxième Cycle (3ème D.C.E.M.D.)

Code	Certificat et modules	Charge horaire annuelle		
		C	TD	CI
CM1	Odontologie conservatrice	35		78
CM2	Prothèse conjointe	40		78
CM3	Prothèse partielle amovible	24		39
CM4	Parodontologie	40		39
CM5	Médecine et Chirurgie buccales	50		39
CM6	Pédodontie- Prévention	50		78
CM7	Orthopédie dento-faciale	40		39
CP1	Droit et Déontologie(Org Sanit/ Ethiq Méd)	63		
	Odontologie Légale			
	Ergonomie de l' exercice dentaire			
	Droits de l'homme et droit humanitaire			
CP2	Prothèse Mxillo-Faciale	13		

	Impotologie	15	10	
M1	Anglais	30		
Stage	Prothèse Totale			78
Volume horaire total		410	10	468

N.B: Les stages cliniques de C.M.3, CM4, CM5 et CM7 sont semestriels.

Régime des examens (MD1)

Première Année du Premier Cycle (1ème P.C.E.M.D.)

Code	Disciplines	Coéff.	Notes éliminatoires	
			Ecrits	Stages
D1	Biochimie	1,5	<6/20	<8/20
D2	Anatomie générale	2	<6/20	<8/20
D3	Anatomie dentaire	1,5	<6/20	<10/20
D4	Physiologie générale	1,5	<6/20	<8/20
M1	Physique			
	Biophysique	1,5	<6/20	
M2	Chimie organique			
	Chimie générale et minérale	1,5	<6/20	<8/20
M3	Cytologie			
	Biologie cellulaire et moléc. Génétique	1,5	<6/20	<8/20

M4	Embryologie			
	Histologie	1,5	<6/20	<8/20
M5	Biostatiques			<8/20
	Informatique Prévention et économie de la santé	1,5	<6/20	
M6	Histoire et philosophie des sciences	1	<6/20	
M7	Anglais	1		
Total des coefficients		16		

N.B: Le coefficient de chaque examen pratique est un (1).

Régime des examens (MD2)

Deuxième Année du Premier Cycle (2ème P.C.E.M.D.)

Code	Disciplines	Coéff.	Notes éliminatoires	
			Ecrits	TP
D1	Biophysique	1	<6/20	
D2	Biochimie	1	<6/20	<8/20
D3	Anatomie cervico-faciale	1,5	<6/20	<8/20
D4	Biomatériaux	1	<6/20	<8/20
D5	Odontologie conservatrice	1,5	<6/20	<10/20
D6	Prothèse conjointe	1	<6/20	<10/20

D7	Prothèse Amovible	Partielle	1	<6/20	<10/20
M1	Embryologie	bucco-dentaire			
	Histologie	bucco-dentaire	1	<6/20	<8/20
M2	Physiologie générale				
	Physiologie oro-faciale		1	<6/20	<8/20
M3	Hématologie				
	Oncologie		1	<6/20	
M4	Technique 1ers secours & oxilogie		1	<6/20	<8/20
M5	Biothétique				
	Psychologie		1	<6/20	
M6	Anglais		1		
Total des coefficients			14		

N.B: Le coefficient des épreuves pratiques est un (1).

Régime des examens (MD3)

Première Année du Deuxième Cycle (1ème D.C.E.M.D.)

Code	Disciplines	Coéff.	Notes éliminatoires	
			Ecrits	TP
D1	Sémiol clin & Pathologie	1,5	<6/20	

	Médicale			
D2	Anatomie Pathologique	1	<6/20	
D3	Hygiène et Prévention	1	<6/20	
D4	Pharmacologie	1,5	<6/20	
D5	Anesthésiologie	1	<6/20	
D6	Physiol Bucco-dent & Anat Fonctionnelle	1,5	<6/20	<8/20
D7	Immunologie	1	<6/20	
D8	Biomatériaux	1	<6/20	
D9	Odontologie conservatrice	1,5	<6/20	<10/20
D10	Prothèse Partielle Amovible	1	<6/20	
D11	Prothèse conjointe	1	<6/20	<10/20
D12	Prothèse totale	1	<6/20	<10/20
D13	Médecine & Chirurgie Buccale	1,5	<6/20	
D14	Parodontologie	1	<6/20	
D15	ODF 1 naissance et Développement	1	<6/20	
M1	Anglais	1		
Total des coefficients		20		

N.B: Le coefficient des épreuves pratiques est un (1).

Régime des examens (MD4)

Deuxième Année du Deuxième Cycle (2ème D.C.E.M.D.)

Code	Disciplines	Coéff.	Notes éliminatoires	
			Ecrits	TP
CM1	Odontologie conservatrice	1		<10/20
CM2	Prothèse Conjointe	1		<10/20
CM3	Prothèse Partielle Amovible	1		<10/20
CM4	Prothèse totale	1		
CM5	Parodontologie	1		<10/20
CM6	Médecine et Chirurgie Buccales	1		<10/20
CM7	Pédodontie-Prévention	1		<10/20
CM8	Orthopédie Dento-Faciale	1		
CP1	Imagerie Médicale	1	<6/20	
	Anatomie Pathologique	1	<6/20	
	Sémiolo clin & Pathol chirurgicale	1	<6/20	
CP2	Psychologie	1	<6/20	
	Gérodontologie	0,5	<6/20	
	Occlusodontie	0,5	<6/20	
M1	Anglais	1		
Total des coefficients		14		

Informations générales

Les cours théoriques débutent le 15 septembre 2005. Pour les étudiants de première année, ces cours ont lieu à l'amphi 1. Les travaux pratiques commenceront une semaine plus tard à, c'est à dire le 19-09-2005. Le port de la blouse blanche est obligatoire en travaux pratiques.

Ces travaux pratiques ont lieu:

- Au premier étage, pour l'autonomie dentaire et l'anatomie générale
- Au rez –de- chaussée pour la chimie générale

Plan de situation des locaux

Rez de chaussée: bibliothèque, salle de TP de chimie générale

Premier étage

- Service de la scolarité inscription
- Salle de TP d'anatomie générale
- Salle de TP d'anatomie dentaire

Deuxième étage

- Reprographie et tirage
- Salle de TP d'informatique
- Salle de TP d'histologie
- Salle de TP De physiologie
- Salle de TP D'ODF
- Salle de TP De microbiologie
- Salle de TP de biologie cellulaire et moléculaire

Troisième étage

- Salle de TP de biomatériaux
- Salle de TP de prothèse partielle adjointe
- Salle de TP de Prothèse totale

- Salle de TP prothèse conjointe (fixé)
- Salle de TP d'Odontologie conservatrice

Quatrième étage: administration: doyen, secrétaire général, agent comptable, internet, ...

Nombre d'inscriptions tolérées et report d'inscription

L'étudiant a le droit à deux inscriptions consécutives en première année et à deux inscriptions consécutives en deuxième année.

Toutefois, l'étudiant qui n'aura passé qu'une année en première année.

Il pourra bénéficier d'une troisième inscription en deuxième année.

En ce qui concerne les inscriptions au deuxième cycle, la faculté se réserve d'interdire la réinscription aux étudiants dont les résultats sont nettement insuffisants.

Report d'inscription

- **Pour des raisons personnelles:**

Tout étudiant peut annuler son inscription pour l'année en cours pour des raisons personnelles ou de force majeure. L'intéressé doit en formuler la demande, appuyée par des pièces justificatives, dans un délai d'un mois au plus à partir du démarrage des cours.

- **Pour des raisons de santé:**

Tout étudiant peut reporter son inscription pour des raisons de santé à condition d'en formuler la demande appuyée par un dossier médical avant le déroulement de la dernière session principale (session de juin). Le report est valable pour l'année en cours. L'étudiant doit s'inscrire lui-même au plus tard l'année suivante ou au plus deux ans après.

(cf. Dispositions particulières sur le guide de l'orientation)

Tous les documents et ouvrages se trouvant à la bibliothèque peuvent être consultés sur place. Seulement certains d'entre eux peuvent être prêtés à domicile.

Consultation sur place

Chaque lecteur doit remplir, pour chaque ouvrage à consulter sur place, un imprimé réservé à cet effet et doit remettre sa carte de lecteur qu'il récupérera à la remise du document emprunté.

Prêt à domicile

- Le prêt à domicile est réservé exclusivement aux étudiants en médecine dentaire et en pharmacie et ne concerne pas les haltes, les périodiques, les encyclopédies, les dictionnaires ainsi que les ouvrages qui n'existent qu'en un seul exemplaire.
- Ce prêt est d'une durée limitée à 24 heures(un document emprunté le jour même doit être remis au plus tard le lendemain à 13 heures).
- Le non respect du délai de prêt entraîne le retrait automatique de la carte de lecteur pendant une durée d'un mois.

Bibliothèque: L'accès à la bibliothèque

- L'accès à la bibliothèque est strictement réservé aux étudiants de la faculté de médecine dentaire et ceux de la faculté de pharmacie.
- Il se fait sur présentation de la « carte de lecteur » (délivrée par le bibliothécaire) qui est strictement personnelle et ne peut être utilisée par une tierce personne, quel que soit le motif, sous peine d'être confisquée.

Bibliothèque: Consultation des documents

Tous les documents et ouvrages se trouvant à la bibliothèque peuvent être consultés sur place. Seulement certains d'entre eux peuvent être prêtés à domicile.

Consultation sur place

Chaque lecteur doit remplir, pour chaque ouvrage à consulter sur place, un imprimé réservé à cet effet et doit remettre sa carte de lecteur qu'il récupérera à la remise du document emprunté.

Prêt à domicile

- Le prêt à domicile est réservé exclusivement aux étudiants en médecine dentaire et en pharmacie et ne concerne pas les haltes, les périodiques, les encyclopédies, les dictionnaires ainsi que les ouvrages qui n'existent qu'en un seul exemplaire.
- Ce prêt est d'une durée limitée à 24 heures(un document emprunté le jour même doit être remis au plus tard le lendemain à 13 heures).
- Le non respect du délai de prêt entraîne le retrait automatique de la carte de lecteur pendant une durée d'un mois.
- La bibliothèque étant la votre, ses livres et ouvrages constituent un bien précieux pour votre institution (beaucoup d'entre- eux sont irremplaçable).
- Dans l'intérêt de tous, veillez à ce qu'ils ne soient ni perdus, ni abîmés, ni même griffonnés.
- La bibliothèque étant un lieu de travail, il est recommandé à tous les usagers de:

-respecter les agents et les fonctionnaires de la bibliothèque,

-ne jamais considérer les locaux de la bibliothèque comme un lieu de rencontre, de réunion ou de rassemblement,

-avoir une tenue vestimentaire correct,

-s'abstenir de fumer, de consommer des boissons ou des aliments,

- observer le silence absolu dans la salle de lecteur et dans les couloirs,
 - ne jamais s'approcher ou essayer de s'approcher des documents de la bibliothèque par des prêts à domicile successifs,
 - ne détériorer, sous aucun prétexte, ni ouvrage, ni autre matériel de la bibliothèque,
 - respecter les modalités de la consultation sur place ou du prêt à domicile des documents et ouvrages de la bibliothèque.
- En cas de mauvaise tenue, d'insolence et d'indiscipline, il sera interdit au lecteur d'accéder à la bibliothèque pendant une durée d'une ou de deux semaines, selon la gravité de la faute , et la carte de lecteur lui sera retirée tout au long de cette période.
 - Si le lecteur emprunte un ou deux ouvrages pour les consulter sur place et ne les rend pas le même jour, il n'aura plus droit à la consultation sur place ni au prêt à domicile pour une période d'un mois.
 - En cas de perte ou de détérioration, partielle ou totale, d'un ouvrage emprunté sur place ou à domicile, l'accès à la bibliothèque sera interdit au lecteur concerné (sa carte lui sera automatiquement retirée) jusqu'à remplacement ou remboursement de l'ouvrage en question.

Matériel à acquérir par l'étudiant: Première année

Important:

Sans ce matériel, l'étudiant ne sera pas autorisé à participer aux travaux pratiques (zéro pour la manipulation).

Le matériel peut être contrôlé à n'importe quel moment au cours de la séance.

Ce matériel peut être acquis auprès des fournisseurs de matériel dentaire.

Première année

- Un bol à plâtre
- Une spatule à plâtre un couteau à plâtre

Matériel à acquérir par l'étudiant: Deuxième année

TP de prothèse conjointe	TP d'odontologie conservatrice	TP d'odontologie conservatrice
-Un frasaco complet (supérieur et inférieur)	-Un couteau à cire -Une spatule à cire de zahl	-Un cahier de TP grand format -Une photo d'identité
-Des dents en ivoire	-Une spatule de leucron	-Unr toile cirée (rectangle de 60 x 40cm)
-Un contre-angle	-Un bol à plâtre	-Une boîte d'allumettes vides
-Une corde	-Une spatule à plâtre	-Un miroir plan
-Des pointes montées	-Un couteau à plâtre	-Une sonde double (2 extrémités actives: 6 et 17)
-Une cupule en caoutchouc pour finition		-Une spatule à malaxer
-Un mandrin pour contre-		-Une plaque de

<p>angle</p> <p>-Des disques en papier pour finition</p> <p>-Un porte empreintes (supérieur et inférieur)</p> <p>-Un godet en caoutchouc</p> <p>-Une spatule à malaxer le ciment</p> <p>-Une plaque de verre (8 mm d'épaisseur)</p> <p>-Un pinceau (n° 6 ou n° 4)</p>		<p>verre (10 x 6 cm)</p> <p>-Une seringue à usage unique</p> <p>-Du coton, des compresses (non stériles) pour la taille des cavités</p> <p>-Fraises en carbure de tungstène: 2 fraises rondes n° 010 et 016 (ISO), 2 fraises cylindriques n° 08 et 010, 1 fraise poire n° 012</p> <p>-Pour la finition des amalgames: fraises en acier: 2 fraises flammes n° 010 et 014, 1 brosette et 1 cupule en caoutchouc</p> <p>-Pour l'endodontie: 1 fraise Endo-z pour contre-angle, 1 mandrin pour contre-angle</p> <p>-Un maximum de dents naturelles</p>
---	--	---

Activités sportives et culturelles

I. Activités sportives

La faculté est dotée d'un complexe sportif : (salle couverte polyvalente [gymnastique, basket-ball, volley-ball], de 2 terrains de tennis, d'un terrain de basket-ball en plein qui permet aux étudiants de pratiquer des sports collectifs et individuels divers.

L'association sportive universitaire de la F.M .D.M., créée en 1981, organise l'activité sportive. Elle met à votre disposition des animateurs d'éducation physique qui conduisent les entraînements et constituent les équipes pour les compétitions.

Les équipes sont constituées en fonction des désirs et des compétences des étudiants.

Les entraînements ont lieu selon les désirs des étudiants suivant un emploi du temps établi par les responsables sportifs au début de l'année.

Les mercredis après-midi sont réservés aux compétitions.

Pour tout renseignement adressez-vous à monsieur Habib Benzarti, professeur de sport et secrétaire général de l'association.

II. Activités culturelles

Les activités culturelles et sociales se font dans le cadre de l'association culturelle de la F.M.D.M. créée en 1997. Plusieurs clubs sont constitués durant l'année universitaire : club vidéo, club de musique, club de peinture...

L'association culturelle aux étudiants un éventail d'activités culturelles et de loisirs (voyages, soirées, conférences).

Une cellule d'écoute est installée pour répondre à tous vos problèmes, pédagogiques, socioéconomiques ou autres.

Pour tout renseignement adressez-vous à mademoiselle Fatma Tlili, secrétaire générale de l'association.

La tenue de l'étudiant

Le futur statut de l'étudiant en médecine dentaire l'astreint à une tenue de rigueur, correcte, garante de respect et de considération.

A ce propos, nous portons à la connaissance de tous les inscrits à la faculté de médecine dentaire de Monastir qu'il est strictement interdit de porter des habits relevant de considérations religieuses sectaires, importées, qui ne trouvent pas leur justification dans les traditions de la Tunisie.

Sont notamment interdits:

- **le port du voile** pour les jeunes filles (circulaire du ministère de l'enseignement supérieur du 27/12/2002,
- **la barbe** à connotation religieuse pour les jeunes hommes.

De même, toute **tenue dénuée** ainsi que la minijupe sont interdites (les épaules et le ventre doivent être couverts).

Par conséquent, toute insubordination à ladite circulaire sera sanctionnée par:

- L'interdiction de l'accès à la faculté,
- La privation d'assister à tout d'enseignement, à savoir cours, TP, TD, etc,
- La traduction devant le conseil de discipline.

Téléphones utiles

Institutions	Téléphones
Gouvernorat	73.467.200
Secteur de Police	73.461.431
Garde Nationale	73.461.022
Protection Civile (pompiers)	73.461.455
Municipalité	73.461.270
Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	73.461.510
Direction Régionale de la Santé	73.462.962
Université de Monastir	73.501.968
Office des œuvres Universitaire pour le centre	73.226.085
Ecole supérieure des Sciences et Techniques de la Santé	73.462.477
Faculté des Sciences et Techniques	73.500.274
Ecole Nationale d'ingénieurs	73.500.273
Faculté de médecine	73.462.200
Faculté De Pharmacie	73.461.000
Foyer universitaire « 3 août »	73.464.245
Foyer universitaire « Fattouma Bourguiba »	73.460.143
Foyer universitaire « Bassatine »	73.461.185
Foyer universitaire « Imam Mezri »	73.500.250
Foyer universitaire « Skanès »	73.500.448
Restaurant universitaire « Bassatine »	73.461.650
Restaurant universitaire « el wouroud » Skanès	73.500.448
Aéroport International Skanès Monastir	73.460.330
Maison de la Jeunesse et de la Culture	73.461.216
Centre Culturel Universitaire	73.463.355
Direction Régionale de la Prévention sanitaire	73.460.384

SONEDE	73.461.346
STEG	73.461.384
Hôpital Universitaire	73.461.144
SAMU	190